

16

Hiver 2007

A propos de...

Du nouveau sur la mort, digne ou indigne, de Voltaire
Jean-Louis Wagnière et la biographie voltairienne

Par Christophe PAILLARD

L'«ancien secrétaire» de Voltaire, Jean-Louis Wagnière, fut recommandé en 1778 à Catherine II de Russie comme le «seul dictionnaire vivant de tout ce qui tient aux 24 dernières années de l'homme le plus célèbre de notre temps»¹. Cette recommandation doit être prise au sérieux. Qui, mieux que le «fidèle Wagnière», saurait témoigner de la vie et de l'œuvre du philosophe qu'il accompagna pendant les années les plus fécondes de son existence, celles de *Candide*, du *Dictionnaire philosophique*, des *Questions sur l'Encyclopédie* et du combat pour la réhabilitation de Calas et du chevalier de La Barre ? Il rédigea entre 1780 et 1787 quatre relations biographiques éditées en 1825 par Decroix et Beuchot sous le nom de *Mémoires sur Voltaire*². S'accordant à trouver dans ces relations «une des sources les plus sûres de la biographie de Voltaire»³, la communauté scientifique reconnaît que Wagnière assure une médiation décisive dans la connaissance que nous avons de la vie et de l'œuvre du patriarche. Cette médiation n'a paradoxalement pas été étudiée en tant que telle, carence qui a privé la recherche de certains aperçus biographiques pénétrants. C'est ce que nous voudrions établir ici en prenant pour thème spécifique la mort de Voltaire. Si des témoignages jusqu'alors inconnus permettent d'approfondir, de confirmer et de préciser certains aspects du témoignage du secrétaire, l'étude de ses manuscrits nous détermine au contraire à formuler les plus vives réserves quant à la pertinence du texte établi par Decroix au début du XIX^e siècle. Et si la réévaluation du témoignage de Wagnière permettait de revisiter l'histoire de la mort de Voltaire ?

1/ La Lignière ou la dignité d'une mort rêvée

Au siècle des Lumières, le contrôle catholique des consciences passait par le contrôle des corps. Si Jean-Louis Flandrin a établi que la régulation des pratiques sexuelles, butant sur le secret des alcôves, avait perdu une part de son efficacité⁴, il est une forme de contrôle qui conservait son implacable puissance : celui du sort posthume des corps. L'Église interdisait d'enterrer en terre consacrée les dépouilles de ceux qui ne s'étaient pas soumis à son pouvoir spirituel : hérétiques, comédiens, suicidaires, philosophes ou libres esprits qui, à l'article de la mort, n'avaient pas donné au confesseur une rétractation en bonne et due forme, dont l'apologétique catholique faisait son miel. Ces réprouvés avaient pour destin d'être livrés à la fosse commune, l'indignité de la sépulture sanctionnant l'impiété de l'existence. Les philosophes appelaient de leurs vœux l'abolition d'un «fanatisme»⁵ auquel l'Église n'entendait pas renoncer, son pouvoir sur la mort lui assurant un pouvoir sur la vie. Voltaire éprouvait une sainte horreur pour cette pratique intolérante qu'il jugeait autant barbare que superstitieuse. Il l'avait dénoncée dès 1723 dans son *Épître à Adrienne Lecouvreur*, comédienne qui venait de décéder :

J'entends de tous côtés les beaux-arts éperdus,
S'écrier, en pleurant : «Melpomène n'est plus!»

Que direz-vous, race future,
Lorsque vous apprendrez la flétrissante injure,
Qu'à ces arts désolés font des hommes cruels ?
Ils privent de la sépulture
Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels⁶.

Voltaire ne souhaitait pas subir la destinée macabre d'Adrienne Lecouvreur : tout plutôt que le reniement d'une rétractation ou l'ignominie d'un corps jeté à la voirie ! Prévoyant, il avait fait ériger en 1766 dans l'église de Ferney un tombeau ou « petit sépulcre »⁷ situé « à moitié dans l'église et à moitié dans le cimetière » : « Les malins », observait-il malicieusement, « diront que je ne suis ni dehors ni dedans »⁸. Le seigneur de Ferney n'était-il pas apte à dicter, fût-ce d'outre-tombe, ses quatre volontés au curé de village Hugonet ? Telle est l'interprétation de René Pomeau : « À Ferney, il avait prévu sa sépulture dans son église, et sa popularité dans son canton était telle que M^{gr} Biord n'aurait sans doute pas pu s'y opposer »⁹. Mais René Pomeau sous-estime la farouche opposition de l'évêque d'Annecy. Voltaire était conscient, dans les années 1770, que son enterrement dans le tombeau de l'église supposait l'impossible approbation des autorités ecclésiastiques. Aussi avait-il développé une stratégie alternative. Sitôt qu'il sentirait sa dernière heure venue, il se déplacerait en Suisse pour mourir en terre protestante, loin de l'emprise des confesseurs. On se chargerait alors de rapatrier son corps et de l'enterrer, non en terre consacrée, mais dans le pavillon de bains situé à côté du château. Telle est la version défendue par Wagnière dans sa *Relation du dernier voyage de M. de Voltaire à Paris, et de sa mort* :

Dans le temps qu'il était à Ferney, il m'avait toujours dit : *Si, lorsque je serai malade, il se présente quelque prêtre, ayez soin de l'éconduire*. Et même, pour éviter ces cérémonies qui ne servent qu'à effrayer l'imagination affaiblie des malades, et souvent à les faire mourir, j'avais loué sous mon nom, pour lui et par son ordre, une maison en Suisse à quatre lieues de Ferney, où il voulait se faire conduire pour y finir ses jours tranquillement, dès qu'il se serait senti en danger. Il m'avait aussi chargé expressément de le faire ensuite transporter de là à Ferney, pour y être enterré dans sa chambre des bains, quoiqu'il se fût fait autrefois construire un tombeau adossé extérieurement à l'église de Ferney¹⁰.

Ce témoignage a été pris au sérieux par les meilleurs biographes sans pour autant être élucidé :

en prévision de telles difficultés, le patriarche avait renoncé à sa sépulture sous la pyramide adossée à l'église. Il avait envisagé de mourir en Suisse, hors de la juridiction de M^{gr} Biord, à quatre lieues de Ferney, dans une maison louée par Wagnière. De là, son corps serait transporté au château, et inhumé dans le pavillon de bains, transformé en mausolée¹¹.

En quel lieu Voltaire comptait-il passer « tranquillement » de vie à trépas ? Confirmant et explicitant le témoignage de Wagnière, une récente publication permet de résoudre l'énigme. L'Association des Amis du Château de Prangins vient de faire paraître le premier volume du *Journal* de Louis-François Guiger, baron de Prangins¹² dont le magnifique château offrit à Voltaire un premier asile lors de sa *transplantation* lémanique. Voltaire y vécut entre la fin de décembre 1754 et le début de mars 1755. Quoiqu'il ait préféré à ce château les Délices en 1755 puis Ferney à partir des années 1760, il conserva des relations de voisinage et d'amitié avec le baron de Prangins, qui lui rendait à l'occasion visite et qui entretenait les meilleurs rapports du monde avec le marquis de Florian. Le châtelain de Prangins était Marc-Étienne de Ribaupierre, père de Jean-François, dit « François » de Ribaupierre, aide de camp de Potemkine et général de Catherine II, recommandé par Voltaire à l'impératrice et qui fut tué au siège d'Ismail le 23 décembre 1790¹³. Les Ribaupierre avaient acquis des Prangins en 1760 le domaine de la Lignière, à proximité de Gland dans le canton de Vaud¹⁴. Or c'est ce domaine que Voltaire loua en 1775 en utilisant Florian comme intermédiaire et Wagnière comme prête-nom. Le baron de Prangins crut d'abord à un projet en l'air :

Lundi 15 [mai 1775]. Monsieur le marquis de Florian et marquise, et la petite sœur sont arrivés à 6 heures ; visite annoncée depuis huit jours. Proposition du marquis au sujet de la maison de la Lignere qui vraisemblablement sera sans suite. C'est une fantaisie du vieillard de Fernex qui lui passera bien vite¹⁵.

Il ne s'agissait cependant pas d'une velléité mais d'une réelle volonté que Voltaire fit rapidement aboutir, quitte à éventer son secret de polichinelle :

Lundi [19 juin 1775] Visite de Monsieur de Voltaire qui veut qu'on ignore qu'il vient prendre vision locale de la Lignere et qui s'y transporte très-publiquement, accompagné de Monsieur Vagnieres, son secretaire, qui sera le locataire, y bâtira, construira etc. sans autre convention que de n'en pouvoir rien demolir à la fin du bail¹⁶.

Le jeudi 22 juin, « Ribaupierre a bati le projet d'acte de location p[our] la Lignere » et le vendredi 23, « les trois marquis et de Prangins vont à Fernex pour y diner où le contrat de location se paracheve. Retour le soir »¹⁷. Un an plus tard, Wagnière supervisait les travaux d'aménagement : « Wagnieres a passé la matinée du dimanche à la Lignere où il fait continuer l'ouvrage commencé. Le jardinier Merlin de Geneve est arrivé avec un ouvrier et se propose de commencer les greffes aux cerisiers du bois »¹⁸.

Parfaite est la concordance entre le témoignage du secrétaire, publié en 1825, et celui du baron de Prangins révélé en 2007. Non seulement la Lignière est située à « quatre lieues » de Ferney mais Wagnière servit de prête-nom à Voltaire pour la location. Le projet était bien conçu : le patriarche savait qu'il pouvait compter sur le soutien du baron ainsi que sur celui de Marc-Étienne de Ribaupierre dont il avait recommandé le fils à Catherine II¹⁹. Voltaire voulait mourir en paix sans avoir à subir l'ingérence spirituelle des professionnels de la mort. Peu après la signature du bail, il confiait à Paul-Claude Moulto : « Vous avez bien raison, mon très cher philosophe, de me dire qu'il faut que j'achève ma vie et que je meure en terre libre. Vos offres me pénètrent le cœur, nous en parlerons plus au long quand j'aurai la consolation de vous voir »²⁰. Son malencontreux voyage de 1778 fit avorter le projet de mourir tranquillement « en terre libre » : Voltaire dut subir à Paris une mort indigne...

II / La Relation du dernier voyage à Paris ou l'indignité d'une mort subie

Montrer l'horreur de la mort de Voltaire : tel est le thème de la première pièce biographique de Wagnière, la *Relation du dernier voyage de M. de Voltaire à Paris, et de sa mort*. Wagnière entendait faire sa cour à Catherine II, dont il était devenu pensionnaire le 28 décembre 1779, autant que régler ses comptes avec Mme Denis, qui l'avait brutalement congédié à son retour de Russie. Sa *Relation* constitue une des principales sources de la biographie des derniers jours de Voltaire. Peut-on s'y fier ? La réponse à cette question nous semble devoir être négative. Non que le témoignage de Wagnière travestisse les faits mais Beuchot, et surtout Decroix, ne l'ont pas édité au début du XIX^e siècle sans le remanier, et surtout Decroix, ne l'ont pas édité, leurs interpolations ont souvent induit la voltairie en erreur.

Les Mémoires sur Voltaire : un texte altéré

« Voltairien passionné »²¹, Jacques-Joseph-Marie Decroix fut un des principaux rédacteurs de la première édition posthume des *Œuvres complètes* de Voltaire, connue sous le nom d'édition de Kehl ou d'édition de Beaumarchais. En compagnie du libraire Panckoucke, il rendit visite à Voltaire à Ferney à la fin de 1777 pour lui proposer une nouvelle édition de ses *Œuvres* dont il avait esquissé le *Plan*, conservé à l'IMV et récemment édité par A. Brown et A. Magnan²². Panckoucke avait offert à Wagnière 6000 livres pour qu'il convainque le patriarche d'approuver cette proposition²³ et pour qu'il l'assiste dans les travaux de révision afin de donner une « édition qui fasse tomber toutes les autres »²⁴. Après la mort de Voltaire, le voyage du secrétaire en Russie l'éloigna de l'équipe éditoriale au moment où tout se mettait en place. Par la suite, Panckoucke céda les manuscrits à Beaumarchais. Or Catherine II se méfiait de « Figaro » et elle obtint des autorités françaises qu'elles lui imposent la censure de onze passages de ses lettres à Voltaire²⁵. Les relations privilégiées de Wagnière avec les autorités russes lui interdisaient toute contribution directe à l'édition de Kehl²⁶. Telles sont les raisons qui expliquent l'avortement de sa collaboration. Au sein de l'équipe des rédacteurs, Decroix était le seul à être convaincu de son expertise, le sollicitant fréquemment pour authentifier ou dater une pièce. Il tenta à plusieurs reprises d'acquérir ses papiers mais il buta sur l'opposition de Beaumarchais, peu enclin à engager de nouvelles dépenses après avoir acquis à prix d'or les manuscrits de Voltaire. Decroix dut attendre la mort de Wagnière pour obtenir en 1807 ses papiers de ses héritiers. Ils lui donnèrent l'occasion de fournir aux éditeurs de la Restauration force corrections, variantes ou inédits. Seul Adrien

Beuchot sut capter son attention et susciter son amitié. Decroix trouva en lui son héritier spirituel, lui transmettant le relais de son expertise éditoriale. Il était depuis longtemps hanté par un rêve, celui de donner un « supplément » aux *Œuvres complètes* pour remédier aux « défauts de l'édition de Kehl »²⁷. Faute d'un « supplément », il donna avec Beuchot un *complément* aux *Œuvres* : les *Mémoires sur Voltaire* qui éditent diverses pièces dont les relations biographiques de Wagnière et les *Mémoires* de Sébastien Longchamp, valet de chambre et secrétaire à l'époque de Cirey.

Les *Mémoires* de Longchamp sont l'œuvre d'un homme peu cultivé et sachant mal écrire. Esthète, Decroix ne pouvait souffrir de donner au public un texte aussi peu élégant. Il s'attacha à le réécrire, corrigeant l'expression, voire interpolant des passages de son cru. Dans une lettre à Beuchot, il reconnaît avoir eu la main lourde : « On ne pouvait se borner à corriger de mauvaises expressions et (...) il fallait faire un peu plus pour rendre la lecture moins pénible »²⁸. Inconscients de ces manipulations, les biographes de Voltaire ont invoqué le témoignage de Longchamp sans réaliser qu'il résultait souvent de la seule imagination de Decroix. W. H. Barber a magistralement démasqué l'imposture dans un spirituel article de 1978 et étudié avec humour ses conséquences pour les études voltairistes, la datation de *Candide* et l'analyse du *mysticisme* de Voltaire par R. Pomeau²⁹... Suivant apparemment le témoignage de Barber, A. Magnan note justement que le « pieux Decroix se mit un jour en devoir, on ne sait quand³⁰, de brocher un récit suivi, déplaçant, arrangeant et refondant selon les besoins, et donnant à l'ensemble le style et le statut d'un document. L'autorité des *Mémoires* de Longchamp se fonde en réalité sur cette réécriture aujourd'hui avérée – et indirectement sur la qualité des *Mémoires* voisins de Wagnière »³¹. Les *Mémoires sur Voltaire* marieraient le fidèle témoignage de Wagnière à la frauduleuse relation de Longchamp. Mais si Decroix a altéré l'un des textes, n'aurait-il pu altérer l'autre ? La question n'est pas anodine. Wagnière constitue une des principales sources de la biographie voltairienne. Notre connaissance de Voltaire pourrait-elle avoir été falsifiée par Decroix ?

Si Decroix confesse avoir eu la main lourde avec Longchamp, il prétend s'être contenté d'émonder le style de Wagnière de « certains idiotismes »³². Il n'aurait rectifié que la répétition « très choquante pour l'oreille » de l'auxiliaire dans des formules telles que « les secours qu'ils ont eu reçus » ainsi que « quelques autres incorrections assez légères » : « nous n'en parlerons plus »³³. Cet aveu à mots couverts dissimule des interventions lourdes de sens. Decroix réécrit la prose de Wagnière pour la conformer à son idéal d'une *Vie de Voltaire*. Loin de corriger la lettre, il altère l'esprit du texte en plusieurs occasions³⁴. Avant d'étudier les conséquences de ses interventions en ce qui concerne la mort de Voltaire, présentons la liste des variantes qui constituent le texte original. Nous ne signalons pas les corrections orthographiques ou purement stylistiques dans la mesure où elles ne modifient pas le sens du texte. Dans la première phrase du second paragraphe de la *Relation*, Decroix donne ainsi pour leçon : « Outrée de ce procédé, elle [M^{elle} Thévenin] alla se plaindre à un officier suisse qui alors était son amant » là où Wagnière écrivait : « ... son amant qui était alors un officier suisse ». Si nous modernisons l'orthographe des éditeurs de 1825, nous respectons la graphie de l'auteur, à l'exception des majuscules systématiquement restituées en début de phrase et dans les noms propres. Nous numérotons 73 variantes significatives en indiquant la pagination du premier volume des *Mémoires sur Voltaire*.

Variantes

1, p. 118, remplacer la note c par : « Il y avait alors une violente querelle entre M^f. le M^{is} De Thibouville et Le Kain qui ne voulait pas jouer. Celui ci écrivit à l'auteur qu'il était résolu de se battre contre le marquis auquel il renvoya la lettre³⁵. Mais Le Kain étant mort quelque temps après, ce différent comique fut terminé. Cependant M^f. de Voltaire avait été très piqué de l'ingratitude de Le Kain envers lui et de son refus. Cette ridicule aventure contribua beaucoup au départ de M^f. de Voltaire pour Paris, et l'on saisit avec empressement ce prétexte pour redoubler les sollicitations ».

2, p. 119, remplacer : « les trois quarts de l'Europe, qui pensaient qu'il ne lui [Voltaire] était pas permis de retourner dans le lieu de sa naissance » par : « les trois quarts de l'Europe qui étaient persuadés qu'il n'osait pas retourner dans le lieu de sa naissance ».

3, p. 119, remplacer la note f par : « Cette idée était si universelle que le Roi de France Louis 16 lui même en était persuadé, et le dit à M^r. Le Prince de Beauvau capitaine de ses gardes du corps, qui vint en parler à M^r. De Voltaire, et qui le croioit aussi lui même comme il le lui avoua en ma presence. On assure que S.M. fit compulser les régistres des Lettres de cachet pour savoir s'il n'y en avait pas une contre M^r. de Voltaire ».

4, p. 120, remplacer : « M. de Voltaire ne put même satisfaire à quelques besoins qu'en se faisant enfermer à la clef dans une chambre du rez-de-chaussée de la maison » par : « M^r. de Voltaire ne put même satisfaire à quelques besoins qu'en se fesant enfermer sous la clé dans un magasin ».

5, p. 120, après : « je m'en f..., tu mènes M. de Voltaire », supprimer : « ce propos fit plaisir aux spectateurs. On partit au milieu de leurs ris et de leurs acclamations. M. de Voltaire ne pouvait s'empêcher d'en rire lui-même, quoiqu'il se vît dépouillé de l'*incognito* qu'il s'était proposé de garder dans toute la route », placer un appel de note et en note : « Ce propos énergique et naturel du maître de poste, est une des choses qui a le plus fait de plaisir et d'impression sur M^r. de Voltaire dans tout son voiage à Paris ».

6, p. 121, après : « nous arrivâmes à Paris », placer un appel de note et en note : « Depuis Moret jusqu'à nôtre arrivée, il [Voltaire] craignait continuellement que l'essieu de son carrosse ne fut mal raccommoé et ne cassat de nouveau sur le pavé quand les postillons allaient bon train. Alors il me disait : *Eh mort-Dieu, criez leur qu'ils aillent hors du pavé, et dites leur que je suis un pauvre malade qui a la pierre et qui va se la faire tailler à Paris* »

7, p. 121-122, remplacer : « le plus grand étonnement mêlé de respect » par : « le plus grand étonnement mêlé d'admiration et de respect ».

8, p. 122, remplacer : « Quelquefois il [Voltaire] lisait ; d'autres fois c'était à mon tour à lire ; tantôt il s'amusait à raisonner avec moi, tantôt à me faire des contes à mourir de rire » par : « ; il lisait des moments et moi d'autres ; il chantait, s'amusait à raisonner avec moi et à me faire des contes à mourir de rire ».

9, p. 122, remplacer : « M. d'Argental arriva un moment après, et vit M. de Voltaire qui entrait dans l'appartement qu'on lui avait préparé. Il court à lui, et après les premiers embrassements, il lui dit qu'on venait d'enterrer M. Le Kain. M. de Voltaire fit un cri terrible à cette nouvelle » par : « M^r. d'Argental arriva un moment après, comme M^r. de Voltaire entrait dans sa chambre chez M^r. de Villette, il lui aprit qu'on venait d'enterrer Le Kain, et M^r. de Voltaire fit un ~~grand~~³⁶cri perçant à cette nouvelle ».

10, p. 123, troisième paragraphe, remplacer : « M. le marquis de Jaucourt » par « M^r. de Rhulliere »³⁷ et après : « le retour subit de son oncle à Paris avait causé beaucoup d'étonnement à Versailles », placer un appel de note et en note : « M^r. Le Marquis de Jaucourt homme d'esprit, très aimable et ami vrai de M^r. de V. qui l'estimait infiniment, promit d'en parler à M^r. De Maurepas, lequel lui répondit qu'il croioit que si M^r. de V. ne se brouillait ni avec le parlement ni avec le clergé, il n'avait rien à craindre »³⁸.

11, p. 123-124, remplacer : « ... à Ferney depuis vingt ans. Là, il [Voltaire] était tranquille, et non assujetti à remplir aucun de ces devoirs gênants de la société, ne voyant presque personne, laissant faire à madame Denis les honneurs de la maison, jouissant en tout sens de la plus entière liberté, passant une grande partie du temps dans son lit, à travailler, se promenant en d'autres moments... » par : « ... à Ferney (depuis vingt ans) où il était tranquille, ne voiant presque personne, jouissant en tout sens de la plus grande liberté, passant la plus grande partie du tems dans son lit à travailler, se promenant des moments... »

12, p. 124, remplacer : « Quelques jours après la visite de cet abbé, il vint un autre homme qui me parut être aussi un prêtre, mais en habit court. Il me dit qu'il désirait ardemment de voir M. de Voltaire, qu'il venait de quatre cent lieues pour cet effet » par : « Quelques jours après cette visite, il vint un homme habillé en habit court de prêtre. Il me dit qu'il desirait ardemment de voir M^r. de Voltaire, qu'il venait de quatre mille lieues pour cet effet ».

13, p. 125, remplacer : « quatre cent lieues » par « quatre mille lieues » et « Mon cher maître alors m'adressant la parole, ainsi qu'à un serrurier qui raccommodait une sonnette, nous dit de les laisser seuls » par « M^r. de Voltaire me pria, ainsi qu'un serrurier qui raccommodait une sonette, de les laisser seuls ».

14, p. 126, au sujet de la bénédiction donnée au petit-fils de Benjamin Franklin, remplacer les deux dernières phrases du troisième paragraphe par : «, il la lui donna en l'embrassant et en prononçant ses mots, *Dieu, Liberté et Tolérance*. Cette scène fut attendrissante ».

15, p. 126, au sujet des dissensions régnant entre les comédiens pour la répartition des rôles d'*Irène*, remplacer : « Il eut bien de la peine à les mettre d'accord, et il fallut beaucoup de négociations pour arranger cette affaire » par : « Il eut une très grande peine pour arranger tout ce tripot, et il fallut beaucoup de négociations ».

16, p. 127, après « madame Vestris fut très peu complaisante pour M. de Voltaire », placer un appel de note et en note : « Elle ne se souvient pas sans doute du compliment qu'il lui avait fait quand les comédiens vinrent en corps, il lui dit *j'ai travaillé toute la nuit madame pour vous comme si je n'avais que vingt ans, cependant j'en ai 84* »³⁹.

17, p. 128, après « ses devoirs », ajouter : « Nous étions tous dans la plus grande consternation ».

18, p. 130, remplacer : « Je fus témoin de la cabale violente contre cette pièce [*Irène*] ; il me parut qu'elle était principalement excitée par des gens vêtus en abbés »⁴⁰ par : « Je fus témoin de la cabale violente contre cette pièce dont les auteurs étaient la plupart habillés en abbés ».

19, p. 131, remplacer : « Fort peu de temps après, l'abbé Gautier vint chez M. de Villette. On l'introduisit... » par : « L'abbé Gautier étant venu un jour le 2 mars fut introduit après de M^r. de Voltaire ».

20, p. 131, remplacer : « J'entendis M. de Voltaire et l'abbé causer un moment ensemble, et celui-ci finit par demander à mon maître une déclaration de sa main, à quoi il consentit » par : « M^r. de Voltaire et l'abbé causèrent un moment, et celui cy exigea que le pénitent lui donnât une déclaration de sa main, à quoi il consentit ».

21, p. 131, remplacer : « J'étais au désespoir de la démarche qu'on exigeait de M. de Voltaire ; je m'agitais près de la porte et faisais beaucoup de bruit » par : « J'étais au désespoir de la démarche qu'allait peut être faire mon maître ; je me frappais la tête contre les murs ».

22, p. 132, remplacer : « Il donna ensuite un billet de 600 livres pour les pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice » par : « Il donna aussi un billet de 600 livres en faveur des pauvres de la paroisse de St. Sulpice, payable après sa mort »⁴¹.

23, p. 132, supprimer : « Madame Denis, presque au même moment, venait d'entrer dans la chambre pour témoigner à M. Gautier avec fermeté qu'il devait abrégé sa séance auprès du malade ».

24, p. 133, remplacer : « *il faut bien se donner de garde de mêler celui du bon Dieu avec le mien*. Le confesseur ne répliqua rien » par : « *il faut bien se garder de mêler celui du bon Dieu avec le mien*. Le confesseur n'osa répliquer ».

25, p. 132, après « avec le mien », placer un appel de note et en note : « Deux jours après cette aventure, on vint à parler devant M^r. de V. de l'abbé Gautier. Personne dans la compagnie ne voulut le connaître, et l'on donna au malade le soupçon, que cet abbé pouvait bien n'être point un prêtre, mais quelqu'un qui avait voulu jouer un tour, et tirer quelque argent. Alors le malade prit le parti d'écrire une Lettre à M^r. de Tersac curé de S^t. Sulpice, lequel lui fit réponse sur le champ. Ces deux lettres furent rendues publiques bientôt ».

26, p. 133-136, des deux dernières lignes de la page 133 jusqu'aux dix premières lignes de la page 136, supprimer l'ensemble du texte qui est une interpolation de Decroix, éditant la correspondance du curé de Saint-Sulpice avec Voltaire.

27, p. 138-139, remplacer : « Il [Voltaire] repoussa brusquement madame Denis, qui, en reculant, tomba dans un fauteuil, ou plutôt dans les bras de celui qu'elle a épousé depuis, et qui se trouvait alors dans ce fauteuil. Lorsqu'on entendit M. de Voltaire arriver dans le salon... » par : « Il donna un coup de poing sur l'épaule de Mad^e. Denis qui la fit tomber sur un fauteuil et dans les bras de celui qu'elle vient d'épouser. Lors qu'on l'avait entendu arriver dans le salon... »

28, p. 139, note f, remplacer : « On en pourra voir quelque chose dans la correspondance avec M. d'Argental » par : « On pourra en voir quelque chose dans la correspondance de M^r. de Voltaire avec M^r. d'Argental si elle est imprimée fidèlement »⁴².

29, p. 139-140, remplacer : « Les spectateurs se mirent à rire, et M. Barte comme les autres ; et c'est ainsi que se termina une scène tragi-comique fort plaisante » par : « ; tout fut terminé, on rit beaucoup, la scène avait été très plaisante ».

30, p. 140, remplacer la note g par : « C'est l'auteur de la comédie de l'homme personnel. Il était venu à Ferney pour en faire la lecture à M^r. De Voltaire qui presque dès le commencement se mit à faire des grimaces de douleur et à se serrer le ventre. Avant la fin du premier acte je me glissai par derrière les chaises et me sauvai ; M^r. de Villette, sa femme et d'autres me suivirent, il ne resta que l'auteur, celui qui l'avait amené et M^r. De Voltaire qui redoubla ses grimaces et dit qu'il avait une colique horrible et s'en alla aussi. M^r. Barthe revint un autre jour pour continuer la lecture de sa pièce, mais la malheureuse colique reprit encore et M^r. De Voltaire, de manière que M^r. Barthe ne put finir ».

31, p. 141, avant-dernière ligne du 2^e paragraphe, ajouter : « utiles et respectables » après « établissements ».

32, p. 141, remplacer : « il se rendit à l'académie française. C'était le 30 de mars, jour où devait se donner la sixième représentation d'Irène. On lui fit accroire que la reine y viendrait. Elle vint en effet à Paris ce même jour, mais elle alla à l'opéra » par : « nous allâmes à l'académie française en attendant l'heure de la comédie. On l'assura que la Reine y viendrait, mais elle alla à l'opéra ».

33, p. 142, remplacer : « ... M. le duc d'Orléans, qui le fit inviter deux fois d'assister à son spectacle » par : « M^r. le duc d'Orléans, au spectacle duquel nous fumes invités deux fois ».

34, p.142, remplacer : « Ils en ont fait autant pour le Genevois Jean-Jacques » par : « ils en ont fait autant pour le malheureux Jean-Jacques Rousseau ».

35, p. 142, remplacer : « ... il devenait de mauvaise humeur, faisait abrégé la promenade, et... » par : « il se mettait de très mauvaise humeur, et... »

36, p. 143, note h remplacer : « Son cocher, en venant pour nous chercher, avait amené un très beau chien, qui m'appartenait et que M. de Voltaire aimait beaucoup. Ce chien, en arrivant à Paris, lui fit des caresses étonnantes. Le soir il le fit monter chez madame de Villette. Cet animal, en entrant dans l'appartement, courut à M. de Voltaire et le caressa. *Eh bien !* dit-il alors, *vous voyez pourtant que je suis encore aimé à Ferney.* En même temps les larmes lui coulaient des yeux » par : « Son cocher, en venant de Ferney pour nous chercher, amena un très beau chien qui m'appartenait, que mon maître appelait Freron⁴³, et qu'il aimait beaucoup. Ce chien en arrivant à Paris fit des caresses étonnantes à M^r. de Voltaire. L'ayant fait monter le soir dans la chambre de mad^e. de Villette, cet animal courut à lui avec empressement. Alors M^r. de Voltaire dit *vous voyez cependant par cet exemple que je suis encore aimé à Ferney ; les larmes lui coulaient des yeux* ».

37, p. 144, remplacer : « ... à qui j'étais attaché depuis si longtemps » par : « à qui j'étais depuis si longtemps attaché ».

38, p. 146, après : « Je ne le ferai pas, cela m'est impossible », ajouter : « à moins qu'il ne me dise lui-même que mon attachement lui déplaît ».

39, p. 147, supprimer : « Elle [Mme Denis] espérait bien que si une fois j'étais parti, on trouverait le moyen de m'empêcher de revenir » et remplacer : « Le jeune homme ayant été refusé par son oncle » par : « Il [Voltaire] le refusa ».

40, p. 148, après : « Alors pour dernière ressource, M. de Thibouville... », placer appel de note et en note : « C'est le même qui a volé et vendu cinquante Louis un des exemplaires manuscrits et tronqué, de la tragédie d'Irène ».

41, p. 148, remplacer : « C'était à Paris au contraire qu'il devrait craindre la persécution ; elle commençait même déjà de la part des prêtres puisqu'ils prêchaient... » par : « C'était à Paris, non à Ferney, où les prêtres se préparaient à le persécuter, puis que même ils prêchaient déjà... »

42, p. 149, note I, remplacer : « Le Roi avait dit que, *puisque ce vieillard devait s'en retourner bientôt, il fallait le laisser tranquillement finir ses jours dans sa retraite.* Mais s'il était resté à Paris, et s'il n'y était pas mort si promptement, on aurait fini par le tracasser et le persécuter tellement qu'il eût été obligé de le quitter malgré lui » par : « Le Roi avait dit *Je n'aime pas Voltaire mais puisqu'il s'en retournait, il fallait le laisser finir ses jours dans sa retraite.* Mais s'il n'était pas mort on l'aurait certainement persécuté à Paris et obligé d'en sortir malgré lui ».

43, p. 149, remplacer : « M. de Lalande vint avec tous les francs-maçons » par « M. de Lalande vint avec une trentaine de francs-maçons »⁴⁴.

44, p. 151, remplacer : « *Je ne puis m'en retourner à présent à Ferney ; je vous prie instamment de vous y rendre, pour y chercher les papiers dont j'ai besoin, et me les rapporter* » par : « Je ne puis m'en retourner à present à Ferney ; Je vous supplie en grace d'y aller faire un petit tour pour chercher mes papiers ».

45, p. 151, remplacer : « Il pleurait comme un enfant en disant ces mots, et je n'étais pas moins ému que lui » par : « Il pleurait comme un enfant et j'étais pénétré ».

46, p. 152, remplacer : « Je m'arrachai alors des siens [les bras de Voltaire] et me retirai sans pouvoir lui rien dire plus, tant j'étais plein de trouble et d'agitation » par : « Je m'arrachai alors des siens et me sauvai ».

47, p. 153, supprimer : « J'adressai au premier [le banquier Shérier de Lyon] seize cents louis d'or que je trouvai à Ferney ».

48, p. 153, au sujet du projet de dictionnaire soumis par Voltaire à l'Académie française, remplacer : « il s'anima très fort, ce qui parut un peu déplaire à ses confrères. Peut-être cette espèce d'ascendant ou de supériorité qui, aux yeux de plusieurs d'entre eux, semblait être acquise à son âge et à son génie, donnait quelque ombrage à d'autres » par : « il s'anima très fort, ce qui parut un peu déplaire à ses confrères, mais principalement cette supériorité qu'il semblait être en droit de prétendre sur eux ».

49, p. 157, supprimer la note n et la remplacer par : « Il m'écrivit dans une de ces lettres ces propres mots : *ah ! qu'on m'a trompé. Je suis bien puni d'avoir quitté Ferney* ».

50, p. 159, déplacer tout le second paragraphe en note, appelée après : « se montrer à son maître », et remplacer : « M. Racle [...] n'ayant pu, malgré ses prières et diverses tentatives, obtenir de le voir, trouva enfin le moyen [...] » par : « M^r. Racle [...] aiant après plusieurs tentatives inutiles, et malgré ses prières, trouvé le moien ».

51, p. 160, remplacer : « madame Denis m'écrivit enfin que son oncle avait été fort malade, mais que cela allait mieux ; que cependant je devais partir sur le champ, en apportant avec moi tous les papiers d'affaires de son oncle » par : « mad^e. Denis m'écrivit enfin que son oncle avait été fort malade, que je devais partir d'abord ».

52, p. 160, remplacer : « le curé de Saint-Suplice s'avança ensuite, s'étant fait connaître, et demanda à M. de Voltaire *s'il reconnaissait la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ ?* Le malade alors porta une de ses mains sur la calotte du curé, en le repoussant, et s'écria, en se retournant brusquement de l'autre côté : *Laissez-moi mourir en paix !* Le curé, apparemment, crut sa personne souillée et sa calotte déshonorée par l'attouchement d'un philosophe ; il se fit donner un coup de brosse par la garde-malade, et partit avec l'abbé Gautier. Après leur sortie, M. de Voltaire dit : *Je suis donc un homme mort* » par : « Le curé de S^t. Suplice s'avança ensuite, s'étant fait connaître, il demanda à M. de Voltaire *s'il reconnaissait la divinité de nôtre*

Seigneur Jesus Christ ? Le malade alors porta une de ses mains sur la calote du curé en le repoussant, et la couvrit de merde [sic] ; se retournant ensuite de l'autre côté avec un geste violent, il répondit : *Laissez-moi mourir en paix*. Le curé se fit laver et partit avec l'abbé. M. de Voltaire dit alors, *Je suis un homme mort* ».

53, p. 163, remplacer : « Toi faire dans vingt siècles encore la réputation d'une abbaye qui possède tes précieux restes ! » par : « Toi faire dans vingt siècles la réputation d'une abbaie où tes mânes reposent ! »

54, p. 164, remplacer : « tu es renfermé dans le fond de mon cœur, tes mânes connaîtront ma douleur, car tu es immortel dans tous les sens. Si ceux qui devaient être à jamais touchés de ta perte, t'ont sitôt oublié, ton chétif mais fidèle serviteur t'offre au moins tous les jours son hommage par ses larmes ; il l'ose joindre à celui que n'a pas dédaigné de te rendre la plus grande souveraine du monde, et qui par là ajoute encore un nouveau genre de gloire à tous ceux dont elle s'est couverte. Toi qui l'as chérie autant qu'admiration, combien tu serais touché si tu pouvais, du sein de la tombe, voir tout ce qu'elle fait pour ta mémoire de digne d'elle et de toi, et être témoin, comme je l'ai été, [...] » par « tu es enterré dans le fond de mon cœur que tu as formé à la vertu, tes mânes connaîtront ma douleur, car tu es immortel sans doute. Si ceux qui doivent être touchés de ta perte t'ont sitôt oublié, ton petit serviteur au moins t'offre son hommage tous les jours par ses larmes, il l'ose joindre à celui qu'a daigné te rendre la plus grande souveraine du monde, et qui par là ajoute encor ce genre de gloire à tous ceux dont elle s'est couverte. Que ton cœur qui l'a véritablement aimée et admirée serait attendri en voyant tout ce qu'elle seule fait pour ta mémoire de digne d'elle et de toi ! »

55, p. 166, remplacer la note s par : « La troisième question qu'elle [Mme Denis] me fit tranquillement à mon arrivée fut *mon oncle a-t-il laissé beaucoup d'argent comptant ?* dans le moment que je jettais les hauts [cris ?] et me roulais sur son lit [celui de Voltaire] presque en délire.

56, p. 166, remplacer : « Il [Voltaire] ne me donnait en conséquence que des appointements modiques et quelques cadeaux à ma femme et à mes enfants ; mais nous étions heureux chez lui et très contents de notre sort : nous n'aurions jamais rien désiré de plus, tant qu'aurait duré la vie de M. de Voltaire » par : « Je n'avais que deux cent francs de gages par an, et ma femme cent, mais nous étions heureux et contents de nôtre sort pendant la vie de M^r. De Voltaire ».

57, p. 168, remplacer : « ... cette terre qui devait rester toujours dans sa famille venait d'être vendue à M. le marquis de Villette, pour deux cent trente mille francs » par : « ... cette terre qui devait rester perpétuellement dans sa famille, venait d'être vendue par elle [Mme Denis] secrètement, à M^r. le Marquis de Villette pour deux cent trente mille livres ».

58, p. 168, supprimer : « , propos dont elle a eu connaissance, et dont il n'a pas tenu à elle que je ne passasse pour l'inventeur ».

59, p. 168, note u, remplacer : « elle [Mme Denis] aurait voulu anéantir tout ce qui pouvait lui rappeler M. de Voltaire » par : « elle aurait voulu anéantir tout [sic] ceux, et ce qui pouvait lui rappeler M^r. de Voltaire ».

60, p. 169, remplacer : « Il [de Villette] fit arranger dans une armoire une espèce de petit tombeau de terre cuite vernissée, ou plutôt les débris d'un poêle, de la valeur d'environ deux louis, et dit avoir déposé dans ce beau monument le cœur de M. de Voltaire, qui n'y est point du tout » par : « il fit construire une espèce de petit tombeau (ou plutôt un débris de poêle) de terre cuite vernissée, du prix d'environ deux louis, dans lequel il dit avoir déposé le cœur de M^r. De Voltaire, ce qui n'est pas vrai ».

61, p. 169, note x, remplacer : « On voit, avec serrement de cœur, dans un cabaret de Ferney, les portes de cette même armoire qui était dans la chambre de M. de Voltaire, et dans laquelle il renfermait ses papiers. M. de Villette les a vendues au cabaretier ainsi que son écritoire, ses flambeaux, etc. On peut juger par là combien la mémoire de ce grand homme est chère au nouveau possesseur de Ferney. Quand on entre dans cette chambre, au lieu du recueillement et de la vénération qu'elle doit inspirer à tout homme qui pense, on n'y éprouve que le sentiment de l'indignation et de la pitié » par : « On voit avec un serrement de cœur dans l'un des cabarets de

Ferney les portes mêmes de l'armoire de la chambre de M^r. de Voltaire, dans laquelle il renfermait ses papiers. M^r. de Villette les a vendues à ce cabaretier, ainsi que son ecritoire, ses flambeaux, son bureau, ses commodes, ses matelas, etc. On peut juger par là combien la mémoire de ce grand homme est chère au nouveau possesseur de Ferney. Quand on rentre dans sa chambre, au lieu d'éprouver cette espèce de vénération qu'il inspirait, on a envie de rire ».

62, p. 170, cinquième ligne, remplacer : « du tombeau » par : « du prétendu tombeau ».

63, p. 170, 12^e ligne, remplacer : « Grimm, qui en cette occasion m'a servi de père » par « Grimm, qui depuis la mort de M^r. de Voltaire m'a servi comme de père ».

64, p. 173, note a, dans la lettre à Mme Denis du 25 mai, déplacer l'appel de note à la page 174 dans la lettre du 26 mai après : « mon oncle va beaucoup mieux depuis hier », supprimer la note e qui s'y trouve et la remplacer par : « Vous aviez cependant, Madame, dans ce moment là même, la précaution d'ordonner qu'on préparât son carosse pour le mener enterrer. Oh c'est en vérité une belle chose que la prévoyance ! »

65, p. 174, dans la lettre du 25 mai, corriger la note d en : « Tarare⁴⁵ ! comme vous n'en aviez pas [d'amitié] pour votre oncle ; je ne devais pas me flatter d'avoir ce bonheur plus que lui ; et ce que vous avez fait depuis pour moi en est la preuve ».

66, p. 174-176, Wagnière ne donne que des extraits de la lettre de Mme Denis du 26 mai, intégralement restituée par Decroix.

67, p. 174, après le passage de la lettre du 26 mai, « j'espère que nous le [Voltaire] conserverons », porter appel de note et en note : « Embaumé sans doute ».

68, p. 175, après le passage de la lettre du 26 mai, « il ne faut pas affermer Ferney », porter appel de note et en note : « C'est sans doute dans le moment où [sic] il vous fit sortir de sa chambre ».

69, p. 175, après le passage de la lettre du 26 mai, « Madame Cramer Dallon », corriger ce dernier mot en : « Dellon »⁴⁶, porter un appel de note et en note : « J'ai vu pleurer cette Dame, mais non pas vous sur la mort de M^r. de Voltaire, plut à Dieu que vous l'eussiez autant aimé, qu'elle et M^r. Cramer ont été affectés, il vivrait encor ».

70, p. 176, après le passage de la lettre de Mme Denis, « Adieu mon cher ami ; je suis aujourd'hui bien plus contente », porter un appel de note et en note : « oh pour celà je le crois bien ».

71, p. 177, supprimer la note g (l'appel de note manque dans l'imprimé).

72, p. 177, dans la lettre de d'Hornoy du 25 mai, supprimer : « Hâtez-vous donc de venir, mon cher Wagnière ; vous consolerez peut-être les derniers moments d'un homme que vous aimez, qui vous aime beaucoup » et remplacer par : « Vous partageriez ici, mon cher Wagnière, un spectacle bien déchirant, mais vous consoleriez peut être les derniers moments d'un homme que vous aimez, qui vous aime beaucoup »⁴⁷.

73, p. 177, dans la lettre de d'Hornoy du 26 mai, porter après : « Les nouvelles [...] sont toujours plus fâcheuses » un appel de note et en note : « Mad^e. Denis me mandait cependant au même instant qu'il allait beaucoup mieux ».

Les interventions de Decroix obéissent à des motifs très variés. Légitimes sont celles qui relèvent de l'orthographe ou de la grammaire. On questionnera cependant à l'envi la pertinence de ses corrections stylistiques. Faut-il vraiment préférer « ... M. le duc d'Orléans, qui le fit inviter deux fois d'assister à son spectacle » à « M^{gr}. le duc d'Orléans, au spectacle duquel nous fûmes invités deux fois » ou « une abbaye qui possède tes précieux restes » à l'« abbaye où tes mânes reposent »⁴⁸ ? D'autres interventions sont anodines, l'éditeur reportant dans le corps du texte des notes en bas de page. Certaines se justifient scientifiquement : Decroix restitue le texte intégral des lettres dont Wagnière donne des extraits, même si sa leçon est parfois fautive⁴⁹. L'éditeur apporte des précisions complémentaires, notamment en

interpolant la correspondance avec le curé de Saint-Sulpice, en portant une date ou en rapportant que telle représentation était la sixième d'*Irène*. Il retranche *a contrario* diverses précisions : il supprime le compliment de Voltaire à la comédienne Vestris, la mention de la « trentaine » de francs-maçons de la Loge des Neuf-Sœurs ou des « bureau, commodes et matelas » vendus par de Villette⁵⁰.

Pour le reste, la main lourde de Decroix est sujette à caution. Évoquant d'Argental, il supprime l'allusion laissant entendre que les éditeurs de Kehl ont altéré la *Correspondance*⁵¹. Il cherche à introduire plus de *pathos* dans la narration de la séparation de Voltaire et de Wagnière⁵². Il corrige la prose du secrétaire au nom :

-de la vraisemblance : les « quatre mille lieues » parcourues par le mystérieux prêtre se ramènent à « quatre cent » ; plutôt que de se *frapper la tête contre les murs*, Wagnière *s'agite près de la porte* et il ignorait que Louis XVI *n'aimait pas Voltaire*⁵³,

-de la convenance : Voltaire ne saurait décentement *chanter* dans son carrosse, jurer *mort-dieu*, *se faire tailler la pierre* ou *supplier* son secrétaire ; un prêtre ne peut *exiger* de lui un billet de rétractation ; il est exclu de penser que le patriarche *n'osait pas retourner à Paris en raison de l'opposition de Louis XVI*⁵⁴,

-et de la bienséance : Decroix expurge la macabre plaisanterie sur Mme Denis préférant conserver son oncle *embaumé* plutôt que vivant, l'anecdote de Voltaire lui donnant un *coup de poing* ainsi que la description de l'agonisant couvert d'excréments⁵⁵.

Comme il l'avait fait avec Longchamp, Decroix supprime les passages trop prosaïques à son goût : il substitue aux montants des gages de Wagnière et de son épouse la formule *d'appointements modiques* et de *quelques cadeaux*⁵⁶. Il cherche également à protéger le souvenir de certaines personnes, à commencer par Thibouville que le secrétaire accuse d'avoir vendu le manuscrit d'*Irène*⁵⁷. Ses rapports avec Mme Denis sont paradoxaux : il lui arrive tantôt de l'accabler et tantôt de l'absoudre⁵⁸. Il ne suit en l'occurrence aucune ligne éditoriale cohérente. Decroix entend par-dessus tout idéaliser l'image de son idole. Il lui fallait préserver la réputation de Voltaire auprès du public : comment prétendre que le mot grossier du maître de poste de Moret ait constitué le meilleur souvenir de son voyage à Paris, qu'il poursuivait de son acrimonie un ennemi défunt en surnommant « Fréron » le chien de Wagnière ou qu'il n'ait donné 600 livres à la paroisse de Saint-Sulpice qu'à seule fin d'y être enterré⁵⁹ ?

Decroix travaille surtout à remanier la narration de Wagnière afin d'en expurger les détails scabreux pouvant alimenter la verve anti-voltairienne du clergé. L'intervention la plus significative se rapporte à l'ultime visite rendue à Voltaire par l'abbé Faydit de Terrasac et son prêtre habitué, l'abbé Gaultier, surnommé « l'abbé des incurables » (p. 160). Étant alors à Ferney, Wagnière ne parle que par oui-dire, se fiant au témoignage de son ami Pierre Morand. Évidentes sont les motivations de l'intervention de Decroix. G. Desnoiresterres a établi que la *Gazette de Cologne*, « rédigée par un ex-jésuite, qui communiquait et correspondait avec le clergé de Paris », avait fait circuler dès le 1^{er} juillet 1778 la rumeur du repas d'Ézéchiël qu'aurait fait l'agonisant lors de son dernier jour⁶⁰. L'anecdote scatologique devint un élément important de l'apologétique anti-voltairienne. Elle fut reprise dans *Voltaire, recueil des particularités curieuses de sa vie et de sa mort*⁶¹, ainsi que par Feller dans son *Dictionnaire historique*, œuvres fréquemment rééditées⁶² ; on en trouve l'écho jusque dans *Mme Bovary* où l'abbé Bournisien, au grand dam de Homais, « ne manquait pas, tous les quinze jours, au sermon, de raconter l'agonie de Voltaire, lequel mourut en dévorant ses excréments, comme chacun sait »⁶³. On ne saurait s'empêcher de penser ici à la langue espagnole dans laquelle le terme d'*escatologia* évoque indifféremment la *scatologie* et l'*eschatologie*... Depuis Desnoiresterres jusqu'à R. Pomeau, la « voltairie » a justement récusé « le récit du repas fécal » comme une « légende » ou une « dégoûtante invention » ourdie par le parti clérical⁶⁴. Un récent article de L. Choudin établit que cette rumeur avait circulé dans les cercles ecclésiastiques un mois avant la parution de la *Gazette de Cologne*, soit dès le début de juin 1778. Dans une lettre conservée à l'IMV, François-Marie Bigex, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice et futur évêque de Chambéry, écrivait à l'évêque d'Annecy : « Tout le monde sait que ce malheureux écrivain a vécu en impie à Paris devant et après sa confession ; il est mort en forcené dans toutes les horreurs du désespoir ; prenant même et portant à sa bouche ses propres excréments »⁶⁵. La *Relation* de Wagnière tendait à accréditer cette calomnie : aussi Decroix et Beuchot l'ont-ils expurgée. On s'interrogera à loisir sur les motivations du secrétaire. En règle

générale, son témoignage est digne de foi, comme lorsqu'il évoque le legs testamentaire à la paroisse de Saint-Sulpice ou le chien surnommé « Fréron ». Tous les récits s'accordent par ailleurs à dire que Voltaire repoussa de sa *main* ou de son *bras* l'abbé Faydit de Terrasac⁶⁶. Pour quelles raisons Wagnière relate-t-il cette version ? Une hypothèse est exclue : il ne cherche pas à nuire à la mémoire de son « maître » ni à faire le lit du parti catholique. Inconditionnellement fidèle à Voltaire, il l'imita jusque dans ses options philosophiques, assimilant et radicalisant son anticléricalisme⁶⁷. Quand il prit tardivement connaissance du *Mémoire* de l'abbé Gaultier par les *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, il entreprit de le réfuter⁶⁸. Une hypothèse plus plausible est qu'il cherche à incriminer Mme Denis en dénonçant l'état d'abandon et de saleté auquel aurait été condamné Voltaire lors de ses derniers jours. L'objet principal de sa *Relation* est d'incriminer l'héritière : il cherche à se venger de celle qui l'avait brutalement congédié. Peu avant le passage en question, il écrit : « Je craindrais d'être accusé d'imposteur si je racontais en détails l'abandon affreux et l'état misérable où M^r. De Voltaire s'est trouvé réduit les vingt derniers jours de sa vie. Le cœur saignerait d'horreur et de douleur »⁶⁹. La dernière hypothèse est que le secrétaire se contente de rapporter des faits narrés par Morand, en quel cas l'état de déréliction de l'agonisant fut plus effroyable encore que ce qu'on pouvait imaginer. Ayant rêvé de passer de vie à trépas à la Lignière, il mourut à Paris dans l'inconfort, voire l'indignité, aux dires du plus fidèle de ses serviteurs, dont il faut cependant rappeler que, retenu à Ferney, il ne fut pas le témoin direct des faits. Du moins le manuscrit de Wagnière a-t-il le mérite de soulever le problème et de revisiter certains aspects de la biographie voltairienne.

Paradoxal est le statut des *Mémoires sur Voltaire*. Malgré ses prétentions à la scientificité, Decroix romance les narrations de Wagnière et de Longchamp, produisant curieusement du faux à partir du vrai. À certains égards, ses *Mémoires* relèvent moins du genre biographique que romanesque. Quels préjugés sa main lourde n'a-t-elle pas infligés à la communauté scientifique ! Occultant, arrangeant ou inventant de nombreux faits, sa réécriture du témoignage de Wagnière a abusé les biographes. Pourquoi avoir censuré les macabres sarcasmes sur Mme Denis ou dissimulé que Voltaire s'amusait à chanter dans le carrosse qui le conduisait à Paris, qu'il surnommait un chien *Fréron*, qu'il adressa un compliment à la comédienne Vestris, que ce ne fut pas Jaucourt mais Rulhière qui l'avertit de l'opposition de Versailles à son établissement parisien, que Le Kain menaça de se battre en duel avec le marquis de Thibouville ou que celui-ci détourna le manuscrit d'*Irène* ? Si des motifs littéraires justifieraient presque l'intervention de Decroix dans « la prose sèche, maladroite et parfois quasiment analphabète de Longchamp »⁷⁰, le style de Wagnière ne déshonore pas la langue française, quoi qu'en prétende Decroix⁷¹, et il s'avère parfois même supérieur à la réécriture qui lui a été infligée. À tout le moins, l'abondance des variantes et l'importance pour l'étude de la biographie voltairienne des relations de Wagnière justifient que l'on établisse une édition critique des *Mémoires sur Voltaire*, que nous donnerons prochainement.

Conclusion

L'étude de la biographie de Voltaire suppose une réévaluation critique du témoignage de Wagnière, réévaluation dont les modalités peuvent grandement différer. Nous nous trouvons ici confrontés à deux cas diamétralement opposés. Dans le premier, la publication en 2007 d'inédits confirme et précise certains aspects biographiques attestés par Wagnière dès 1780 sous forme manuscrite et publiés par Decroix en 1825. Les *Mémoires* du baron de Prangins seraient d'ailleurs ici incompréhensibles si la *Relation du dernier voyage de M. de Voltaire à Paris, et de sa mort* n'éclaircissait les motifs de la location du domaine de la Lignière par le patriarche s'avançant sous un prête-nom. La concordance et la complémentarité de ces documents certifient la fiabilité du témoignage de Wagnière, une fois soumis à la critique interne et externe. Le second cas est tout différent ; certains documents bien connus des chercheurs doivent être réappréciés en fonction de l'altération désormais avérée des relations de Wagnière par la main lourde de Decroix. On sait que la biographie de Voltaire s'étaye, par-delà la *Correspondance*, sur le témoignage du « dictionnaire vivant ». Force est dès lors d'en donner une édition sincère et authentique pour remédier aux frauduleuses interventions du « voltairien passionné » dont les *Mémoires sur Voltaire* font à tort autorité depuis cent quatre-vingts ans. Touchantes sont les confidences de Wagnière qui oppose à la dignité d'une mort rêvée à La Lignière, loin de tout prêtre et de tout confesseur, l'indignité de la mort subie d'après un double schéma, l'un, géographique, qui distingue le lieu naturel des ultimes années du patriarche, le bassin lémanique, du milieu hostile de Paris qui,

selon Wagnière, lui fut fatal et l'autre, affectif, valorisant l'environnement chaleureux de Ferney pour accabler, par contraste, l'ingratitude et l'inhumanité de Mme Denis.

¹ François Tronchin à Friedrich Melchior Grimm, 27 septembre 1778, C. Paillard, *Jean-Louis Wagnière et les deux morts de Voltaire*, Saint-Malo, Cristel Editions, 2005 [désormais C. Paillard], p. 220.

² *Mémoires sur Voltaire*, 2 vol., Paris, 1826 [désormais Longchamp-Wagnière]. Malgré le millésime, le livre parut à la fin de 1825.

³ *Voltaire en son temps*, dir. R. Pomeau, Oxford, 1991, t. 3, p. 222.

⁴ J.-L. Flandrin, *L'Église et le contrôle des naissances*, Paris, Flammarion, 1970 ; rééd. sous le titre *L'Église et la contraception*, Paris, Imago, 2006. Voir la mise au point de F. Lebrun sur ce classique de la science historique, *L'Histoire*, novembre 2007, n°325, p. 83.

⁵ Voir l'article « Fanatisme » de l'*Encyclopédie* : « Qu'il ne soit donc pas permis à la canaille d'insulter la maison d'un honnête homme à coups de pierre, parce qu'il est excommunié : qu'il jouisse encore de l'eau & du feu, quand on lui a interdit le pain des fideles : qu'on ne prive pas son corps de la sépulture, sous prétexte qu'il n'est point mort dans le sein des élus ».

⁶ Voltaire, *Œuvres*, éd. Moland, t. 10, p. 261-262. Cf. les *Vers à l'occasion du traitement fait à Mlle Lecouvreur après sa mort* (1730) : « O de mes vers charmant soutien,/ Si c'est ainsi que l'on vous traite,/ Je dois m'en taire en bon chrétien;/ Mais, hélas! on souffrira bien/ Que j'ose m'en plaindre en poète » (t. 32, p. 405).

⁷ Voltaire à Guiseppa Colpani, 6 mai 1766, D13287.

⁸ Paul-Claude Moulto à Jacob-Heinrich Meister, 5 juin [juillet 1777], D20719.

⁹ R. Pomeau, *La religion de Voltaire*, nouvelle édition revue et mise à jour, Paris, Nizet, 1969, p. 452.

¹⁰ Longchamp-Wagnière, t. 1, p. 161, note q.

¹¹ R. Pomeau (dir.), *On a voulu l'enterrer*, Oxford, Voltaire Foundation, 1994, p. 330.

¹² Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, années 1771-1779, Archives cantonales vaudoises et Association des Amis du Château de Prangins, 2007, édité et annoté par Rinantonio Viani. On consultera avec intérêt l'introduction de Chantal de Schoulepnikoff.

¹³ Ami d'un des amants de Catherine II, Dmitriev Mamonov, Ribaupierre tomba en disgrâce avec lui en juin 1789. Il avait eu la maladresse d'appuyer ses relations avec la princesse Chtchenbatov. Voir Paul-Louis Bader, *Un Vaudois à la Cour de Catherine II. François de Ribaupierre (Ivan Stepanovitch). 1754-1790*, Lausanne, Genève, etc., 1932.

¹⁴ Il avait acquis en 1760 la Lignière « pour la moitié de sa valeur » (Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, p. 35, n. 18 ; cf. D. Martignier et A. de Crousaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne, 1867, p. 533).

¹⁵ Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, p. 275. Nous respectons la graphie de ce texte.

¹⁶ Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, p. 278. Voltaire s'attachera à conserver le secret sur le locataire réel de la Lignière. Dans sa lettre à Chabanon du 25 mars 1776, il écrit ainsi : « La maisonnette qui est dans les bois de Prangins dont vous me parlez, appartient à mon ami Wagnière, qui a du bien vers ce pays-là » (D20024).

¹⁷ Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, p. 279.

¹⁸ Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, p. 297.

¹⁹ Voltaire à Catherine II, 13 mai 1778, D21186.

²⁰ Voltaire à Paul-Claude Moulto, 5 juillet 1775, D19547.

²¹ J. Marchand, « Un voltairien passionné : Jacques Joseph Marie Decroix », *RHLF*, 1977, p. 187-205.

²² A. Brown et A. Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl. Le *Plan* Decroix-Panckoucke de 1777 », *Cahiers Voltaire*, 4, 2005, p.83-124.

²³ « Billet de Panckoucke en reçu de Wagnière, 19 juin 1778 et [19] juin 1781 », C. Paillard, p. 118.

²⁴ Voltaire à Panckoucke, 19 octobre 1777, D20844.

²⁵ C. Paillard, « Ingérence censoriale et imbroglio éditorial. La censure de la correspondance de Voltaire et de Catherine II dans les éditions in-8° et in-12 de Kehl », *Revue Voltaire*, 7, 2007, p.275-309.

²⁶ Voir C. Paillard, « De la 'bibliothèque patriarcale' à la 'bibliothèque impériale' : Grimm, Wagnière, Catherine II et l'acquisition de la bibliothèque de Voltaire par Catherine II », *Gazette des Délices*, été 2007, n°14, http://www.ville-ge.ch/bge/imv/gazette/14/a_propos.html

²⁷ Decroix à Beuchot, 27 juin 1817, Paris, Bibliothèque nationale de France, NAF 25135, f. 2.

- ²⁸ Decroix à Beuchot, 19 mai 1825, Paris, Bibliothèque nationale de France, NAF 25135, f. 145.
- ²⁹ William H. Barber, « Penny plain, twopence coloured : Longchamp's *Memoirs of Voltaire* », *Studies in the French eighteenth century presented to John Lough [...]*, éd. D. J. Mossop, G. E. Rodmell, D. B. Wilson, University of Durham, 1978, p. 9-21 [désormais W. H. Barber].
- ³⁰ Decroix semble y avoir travaillé en 1825 : voir Decroix à Beuchot, 7 avril 1825, BnF, NAF 25135, f.132-133.
- ³¹ A. Magnan, art. « Longchamp, Sébastien », *Inventaire Voltaire*, dir. J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur, Paris, Gallimard, 1995, p. 854.
- ³² Longchamp-Wagnière, t.1, p. V. Cf. Decroix à Beuchot, 19 mai et 9 juin 1825. Voltaire recourait cependant à de piquants helvétismes : C. Wirz, « Cinq lettres et un poème de Voltaire », *Musées de Genève* 167 (juillet 1976), p. 9, n. 24.
- ³³ Longchamp-Wagnière, t. 1, p. 31, n. 6.
- ³⁴ Comme l'avaient pressenti J. Marchand, « Un voltairien passionné: Jacques Joseph Marie Decroix », *RHLF* 77, 1977, p. 202-203, et C. Wirz, « Institut et Musée Voltaire », *Genava* XXV, 1977, p. 295.
- ³⁵ D 20984 et D 21012, Lekain à Voltaire, 23 [13] et 26 janvier 1778.
- ³⁶ Mot rayé dans le manuscrit.
- ³⁷ Claude-Carloman de Rulhière (1735-1791).
- ³⁸ Sur la base du texte réécrit par Decroix, R. Pomeau attribue l'avertissement mystérieux à Jaucourt (*On a voulu l'enterrer*, p. 263).
- ³⁹ Cette anecdote expurgée par Decroix semble véridique. Elle se retrouve dans les *Mémoires de Bachaumont* (16 février 1778, t. 11, p. 103) et dans les *Mémoires et anecdotes pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, Amsterdam, 1779, p. 26 : « il dit à madame Vestris : madame, j'ai travaillé pour vous, comme un homme de vingt ans ». Besterman attribue cette brochure anonyme au marquis de Villette : « This work appears to have been entirely unknown to Bengesco ; it is of considerable interest ; I believe it to have been compiled by the marquis de Villette, or at least under his direction » (« Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco », *SVEC* 111 (1973), p. 221). Bengesco en possédait cependant un exemplaire : voir le catalogue de *L'œuvre imprimé de Voltaire à la bibliothèque nationale*, 2 vol., Paris, 1978, t. 1, col. 587-588, n° 489.
- ⁴⁰ Texte malencontreusement repris par R. Pomeau, *On a voulu l'enterrer*, p. 286.
- ⁴¹ La suppression n'est pas anodine : Decroix veut accréditer l'idée d'un don gratuit de Voltaire qui cherchait en réalité à assurer son inhumation à Paris. Le parti catholique confirme la nature testamentaire du don. Textuellement repris par M.-M. Harel, dit le père Élie (*Voltaire, recueil des particularités de sa vie et de sa mort*, Porrentruy, 1781, note a, p. 118-119 ; p. 153, n. 58 dans l'édition de 1782) et par [baron de Servières et Dom Louis-Mayeul Chaudon] ou [François-Jacques de Chastenot, marquis de Puységur] (*Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, Amsterdam, 1785, 2 vol. t. 2, p. 33 note), Gaultier se disculpe dans son *Mémoire* d'avoir détourné à son profit cet argent en produisant un certificat de Faydit de Tersac : « Je certifie que M. l'abbé Gaultier, prêtre, m'a remis, dans le temps de la première maladie de M. de Voltaire, un codicille de testament écrit de la propre main dudit sieur de Voltaire, qui lègue aux pauvres de ma paroisse la somme de 600 liv. après sa mort, En foi de quoi j'ai signé à Paris ce 10 Septembre 1778. De Tersac, Curé de Saint-Sulpice ».
- ⁴² Wagnière soupçonnait justement que les éditeurs de Kehl altéreraient la *Correspondance*. Voir Vladimir Sergeevic Ljublinskij, *Novye teksty perezpiski Vol'tera*, 2 vol., Moscou et Leningrad, 1956-1970, t. 2, p. 316 ; cf. A. Brown, « Wagnière comments on the Kehl edition », *SVEC*, 77, 1970, p. 50.
- ⁴³ Voir D 20816, Voltaire à Bernard Joseph Saurin, 26 septembre 1777 : « J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle Fréron, parce qu'il aboie toujours ». Cf. C. Mervaud, « Bestiaires de Voltaire », *SVEC* 2006:06, p. 139 : « À lui seul, Fréron est devenu tout un zoo ».
- ⁴⁴ « Quarante membres » selon L. Amiable, *Une loge maçonnique d'avant 1789. La loge des Neuf Sœurs*, Paris, Alcan, 1897 [rééd. Edimaf, 1989], p. 53.
- ⁴⁵ *Dictionnaire de l'Académie française*, éd. de 1762 : « TARARE Espèce d'interjection familière, dont on se sert pour marquer qu'on se moque de ce qu'on entend dire, ou qu'on ne le croit pas ». D'après le *Trésor de la langue française*, « synonyme vieilli de taratata ». Voltaire usait parfois de cette interjection dans ses *marginalia* (voir par exemple ses annotations sur le *De la félicité publique* du marquis de Chastellux, *Corpus des notes marginales*, t. 2, p. 546).
- ⁴⁶ Claire Cramer, née Delon, épouse du libraire Gabriel Cramer.
- ⁴⁷ La leçon de Wagnière est celle retenue par Besterman : D 21212, d'Hornoy à Wagnière, 25 mai 1778.
- ⁴⁸ Pages 142 et 163.
- ⁴⁹ Voir plus haut la référence à la lettre D 21212.

⁵⁰ Pages 127, 149 et 169.

⁵¹ Wagnière anticipe un fait avéré. Sur les altérations de la *Correspondance*, voir J. Vercruyse, « Les supercheres de l'édition de Kehl : une lettre de Voltaire à Panckoucke dépecée et retrouvée (27 juillet 1768) », *Thèmes et Figures du Siècle des Lumières. Mélanges offerts à Roland Mortier*, éd. R. Trousson, Genève, Droz, 1980, p. 307-311.

⁵² Page 152.

⁵³ Pages 124, 131 et 149.

⁵⁴ Pages 122, 121, 151, 131 et 119.

⁵⁵ Pages 174, p. 138-139 et 160.

⁵⁶ Page 166. Voir W. H. Barber, p. 12 : « a fair amount of trivial detail, of human interest to the modern reader, is eliminated as being incompatible with the dignity of the personages concerned ». Mais pourquoi alors Decroix apporte-t-il (p. 153) des précisions financières absentes du texte de Wagnière ?

⁵⁷ Page 148.

⁵⁸ Favorable à Mme Denis en certaines occasions (voir ses interpolations des p. 123-4 et p. 132, p.168), il l'accable en d'autres (p.147, 160, 176, 177...).

⁵⁹ Pages 120, 143 et 132. Par ce legs, Voltaire cherchait à garantir son enterrement à Paris. Telle est du moins l'interprétation de D'Alembert. Voir le post-scriptum du 3 juillet 1778 de sa lettre à Frédéric II du 1^{er} : « J'oubliais de dire à Votre Majesté que M. de Voltaire, dans une des visites que lui fit son curé, lui fit donner 600 livres pour les pauvres de sa paroisse ; le curé les prit, comme on dit, à *belles-baises-mains*, et n'en a pas moins refusé de l'enterrer. On pourrait lui dire comme Chicaneau au portier de son juge, qui reçoit la bourse du plaideur et lui ferme la porte : *Hé, rendez donc l'argent !* Mais l'Église est comme l'ancre du lion de la fable, *tout y entre et rien n'en sort...* » (D'Alembert, *Œuvres complètes*, Paris, 1821, t. 5, p. 421).

⁶⁰ G. Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au XVIII^e siècle*, 8 vol., Paris, 1867-1876, t. 8, p. 370-385. Cf. R. Pomeau, « La confession et la mort de Voltaire d'après des documents inédits », *RHLF* 55 (juillet-septembre 1955), p. 298-318 et *La religion de Voltaire*, p. 455 et n. 144 et *On a voulu l'enterrer*, p. 336-342.

⁶¹ *Voltaire, recueil des particularités de sa vie et de sa mort*, note a, p. 126-127 (n. 63, p. 155 dans l'édition de 1782).

⁶² L'abbé Maynard n'hésite pas à la reprendre (*Voltaire, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1867, 2 vol., t. 2, p. 618).

⁶³ Gustave Flaubert, *Mme Bovary*, III, c 11.

⁶⁴ R. Pomeau, « La confession et la mort de Voltaire d'après des documents inédits », p. 300 et *La religion de Voltaire*, p. 455.

⁶⁵ L. Choudin, « Ils ne voulaient pas l'enterrer... Grands émois à Ferney en juin 1778 », *Cahiers Voltaire*, 6, 2007, p. 97-112 (ici, p. 103).

⁶⁶ Voir par exemple D'Alembert à Frédéric II, *Œuvres complètes*, t. 5, p. 416 (il « fit un geste de la main comme pour renvoyer le curé ») ; La Harpe, *Correspondance littéraire*, Paris 1804, t. 2, p. 243 (« étendant sa main et repoussant le curé ») ou la dépêche du prince Bariatinsky à Catherine II, *Journal des débats*, 30 janvier 1869 (M, t. 1, p. 417 : « se servant du même bras, qu'il avait jeté autour du col du curé, il fit un geste de colère et d'indignation, et paraissant repousser ce prêtre fanatique... »).

⁶⁷ Il ne désavoue Voltaire que quand celui-ci s'apprête à se confesser ou à communier : voir les variantes de la page 131.

⁶⁸ Voir l'*Examen des Mémoires pour servir à l'histoire de Voltaire* composé par Wagnière en 1787 : Longchamp-Wagnière, t. 2, p. 77-104.

⁶⁹ Nous n'avons pas cité ce texte dans la mesure où les variantes sont peu significatives (« imposture » et « de douleur et d'horreur » dans le texte imprimé par Decroix, p. 159). Dans le manuscrit de Wagnière, tout ce passage figure en note en bas de page.

⁷⁰ William H. Barber, p. 21 : « Longchamp's bald, clumsy and sometimes bareley literate prose ».

⁷¹ Longchamp-Wagnière, t. 1, p. Voltaire : « C'est une particularité assez étonnante qu'il [Wagnière] n'ait jamais pu se défaire totalement de certains idiotismes, après avoir écrit si longtemps le plus pur français sous la dictée de Voltaire ». Voir cependant *supra* n. 32 : Voltaire ne dédaignait pas certaines tournures helvétiques...